

## Syrie : pour la première fois, des grands-parents d'enfants français de djihadistes leur ont rendu visite dans un camp

Par Clara Hidalgo



Une centaine d'enfants, une quarantaine de mères et environ 70 hommes français seraient encore retenus dans des camps syriens. DELIL SOULEIMAN / AFP

**Une délégation française, composée de deux avocats et de deux représentants de familles, s'est rendue en Syrie fin février et appelle au rapatriement des enfants français de djihadistes dans un communiqué.**

« *Je les sentais vraiment très heureux de pouvoir nous rencontrer.* » Après neuf ans d'attente, Suzanne a enfin pu voir ses petits-enfants détenus dans le camp de prisonniers djihadistes de Roj, en Syrie. « *Le petit, qui est né dans le camp, s'est tout de suite assis sur mes genoux et m'a couverte de câlins. Nous avons parlé, parlé, on avait tant de choses à se dire depuis toutes ces années* », a-t-elle confié à France Info. Accompagnés de deux avocats engagés, Suzanne et un autre représentant de familles se sont rendus en Syrie fin février. C'est la première fois que des familles françaises rencontrent des enfants et des mères qui avaient volontairement rejoint Daech. Ces derniers sont désormais enfermés dans des camps au nord-est du pays, sous l'autorité kurde.

Le fils et la belle-fille de Suzanne avaient quitté la France pour rejoindre Daech en 2015. Elle n'avait donc pas pu rencontrer ses petits-enfants nés en Syrie. Depuis la défaite du groupe terroriste en 2019, la fratrie vit sous une tente, avec d'autres enfants et mères

djihadistes. Ces dernières ont d'ailleurs posé « *beaucoup de questions* » durant la venue de Suzanne et des deux avocats français, raconte au *Figaro* M<sup>e</sup> Marie Dosé, avocate pénaliste qui s'est déplacée en Syrie avec M<sup>e</sup> Matthieu Bagard, co-président d'Avocats sans frontières. « *Ces mères sont réputées pour ne pas vouloir rentrer en France, donc je pensais qu'elles montreraient de la défiance ou de l'agressivité. Mais elles nous ont demandées quelle est la procédure à suivre, les peines de prison, le sort des enfants...* », raconte M<sup>e</sup> Dosé qui reconnaît tout de même que certaines mères ont « *refusé* » de leur parler.

### **« Plus d'électricité, pas de soins et pas d'école »**

L'avocate pénaliste s'était déjà rendue en Syrie « *trois ou quatre fois* » avec l'ONG Avocats sans frontières et cette fois avec le Collectif Des Familles Unies - qui lutte pour le rapatriement des familles emprisonnées en Syrie, mais sans jamais réussir à atteindre les camps. Au total, selon M<sup>e</sup> Marie Dosé, une centaine d'enfants, une quarantaine de mères et environ 70 hommes français sont encore retenus dans des camps syriens. Contacté, le ministère des Affaires étrangères n'a pas encore répondu à nos sollicitations afin de confirmer ce chiffre.

Pour le collectif, ce voyage était également le moyen d'appeler la France une nouvelle fois, à agir pour rapatrier ces enfants. « *Comment les autorités d'un État de droit peuvent-elles abandonner de jeunes Français, partis enfants en Syrie, dans un tel état alors qu'elles avaient et ont toujours la capacité de les rapatrier ? C'est profondément choquant* », écrit le collectif dans un communiqué. Sur place, « *ces enfants vivent dans des conditions difficiles où les bombardements turcs sont de plus en plus fréquents et violents. Ils n'ont plus d'électricité, pas de soins et pas d'école* », déplore M<sup>e</sup> Marie Dosé.

« *Ce fut déchirant de les quitter, je me souviendrais toujours, quand on était dans la voiture, on leur disait au revoir et ils étaient tous à nous regarder partir et on les a laissés là, derrière ce barbelé* », a décrit Suzanne à France Info. « *Ces enfants ont assez souffert (...) il faut les ramener vite. Ils méritent de vivre une vie d'enfant* », a-t-elle poursuivi.

### **« Plusieurs solutions »**

Et d'après M<sup>e</sup> Marie Dosé « *il existe plusieurs solutions* » pour rapatrier ces enfants. Parmi elles, « *il faut que ces mères, qui font l'objet d'un mandat d'arrêt international, soient emmenées dans un État souverain dans lequel les procédures d'expulsion vers la France pourraient être initiées* », explique-t-elle. Car le nord-est de la Syrie où elles se trouvent, sous contrôle kurde, n'est pas un État reconnu. Les extraditions n'y sont donc pas possibles. Selon M<sup>e</sup> Dosé, seule la France pourrait y parvenir car « *les autorités kurdes n'ont pas les moyens et ne peuvent pas forcer les femmes à quitter les camps* ». La dernière opération de rapatriement de familles djihadistes menée par la France remonte au mois de juillet 2023. Dix femmes âgées de 23 à 40 ans et vingt-cinq enfants avaient alors été rapatriés. Ces Françaises s'étaient volontairement rendues dans des

territoires contrôlés par les groupes djihadistes en zone irako-syrienne puis avaient été capturées au moment de la chute de Daech en 2019. Cette opération était la quatrième du genre, la précédente datait de janvier 2023 et avait permis le rapatriement de 15 femmes et 32 enfants. Jusqu'à l'été 2022, la France privilégiait les rapatriements au compte-goutte de ses citoyens retenus dans les camps, par crainte, notamment, d'éventuels actes terroristes sur son sol. ■